



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 5 juin 2019

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Postulat « Pour l'intégration de contrats de confiance dans la gestion du patrimoine locatif pulliéran » déposé par Mmes Pauline Tafelmacher, Lena Lio et MM. Robin Carnello, Jean-Luc Duvoisin et Dimitri Simos

Le Conseil communal de Pully

vu le postulat déposé par Mme Pauline Tafelmacher et consorts cité en titre,
vu la demande des postulants visant à prendre en considération immédiatement leur proposition et de la renvoyer à la Municipalité,

décide

1. de renvoyer ce postulat à la Municipalité pour prise en considération et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire

Jean-Denis BRIOD

Bernard MONTAVON



Pully, le 13 septembre 2019